



Guide des parents

2026



Guide des parents



1. Bienvenue sur la Côtière



Chers parents ou futurs parents,

Vous venez d'arriver sur notre commune, la troisième de la Communauté de Communes de la Côtière après Montluel et Dagneux ?
ou

Vous vous préparez à l'arrivée d'un nouveau petit Bélignard ?

Nous avons conçu ce livret pour vous !

Notre équipe municipale a à cœur de mener une politique dynamique pour l'enfance et la jeunesse.

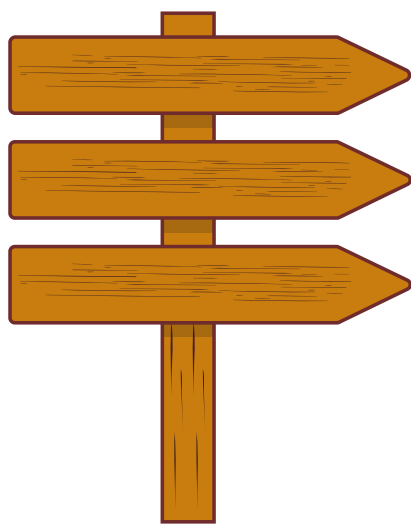
Vous y trouverez pleins d'informations pratiques et utiles, des repères dans votre vie de parents à Béligneux.

Bonne découverte !

**Le maire et son équipe
municipale**

Sommaire

- 1. Message de bienvenue.....p3
- 2. Infrastructures sur la commune.....p5
- 3. Autour de vous.....p7
- 4. Handicap.....p9
- 5. Aides liées à la parentalité.....p11



Direction de la publication : Philippe FERRAND
Rédaction : commune de Béligneux
Distribution : commune de Béligneux



La convention territoriale globale

Ce dispositif de la Caisse d'Allocations Familiales permet de mettre en lien les communes investies afin de faciliter le rééquilibrage territorial des équipements, pour assurer un accès à tous à des services complets, innovants et de qualité.

Collectivités investies dans la Convention Territoriale Globale :



2. Infrastructures sur la commune

www.ville-beligneux.fr

Petite enfance

Crèche Les P'tits Ours'Ain

17 berceaux

154 rue de l'Europe

01360 BELIGNEUX

direction.creche@ville-beligneux.fr

Multi-accueil Les P'tits Courlis (militaire)

49 berceaux

Rue de la Poste

01360 BELIGNEUX

06.98.60.14.19

smalavalbonne@igesa.fr

Relais Petite Enfance intercommunal de Balan, Béligneux et Bressolles

Les P'tits Mat'Ain du RAM

Aide à la recherche de mode d'accueil et accompagnement des familles et des assistants maternels, etc.

06 16 88 47 61

lesptitsmatainduram@gmail.com

Enfance

Ecole maternelle Le Petit Poucet

6 classes de la petite section à la grande section

154 rue de l'Europe

01360 BELIGNEUX

04.78.06.46.70

ce.0011228e@ac-lyon.fr

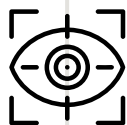
Inscriptions scolaires maternelles :

Etape 1 : Récupérer la liste des documents nécessaires en mairie

Etape 2 : Déposer ces documents à la mairie

Etape 3 : L'école vous recontactera pour finaliser l'inscription





Ecole élémentaire Le Chat Botté

11 classes *du CP au CM2* et 1 dispositif *ULIS*

154 rue de l'Europe

01360 BELIGNEUX

04.78.06.35.96

ce.0011266w@ac-lyon.fr

Inscriptions scolaires élémentaires :

L'ensemble des démarches s'effectue
auprès de l'école élémentaire

Périscolaire, restauration scolaire et étude surveillée 3 plumes

Services gérés par la Commune

Inscriptions auprès du service scolaire :

22 route de la gare

01360 BELIGNEUX

04.72.25.30.70

service.scolaire@ville-beligneux.fr

Jeunesse

Commission jeune

*Accueil des collégiens et lycéens un lundi sur
deux de 17h45 à 19h*

22 route de la gare

01360 BELIGNEUX

04.72.25.30.70

Loisirs

Bibliothèque de Béligneux

5 000 ouvrages.

*Ouvert le mardi de 16h45 à 18h45 et le
samedi de 9h45 à 11h45*

2343 route du Dauphiné

01360 BELIGNEUX

04.78.06.55.91

bibliotheque@ville-beligneux.fr

3. Infrastructures autour de vous

Loisirs

Ludothèque de la Côtère

Ouvert le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h30

85 avenue Pierre Cormorèche

01120 MONTLUEL

09.50.36.95.15

ludocotiere@gmail.com



Bibliothèque de Balan

Ouvert le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h

295 rue centrale

01360 BALAN

bibliotheque.balan@gmail.com

Bibliothèque de Montluel

16 000 ouvrages

Ouvert le mardi de 14h30 à 18h30, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30, le vendredi de 14h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h30

85 avenue Pierre Cormorèche

01120 MONTLUEL

04.78.06.43.49

bibliotheque@ville-montluel.fr

Médiathèque de La Boisse

6561 ouvrages jeunesse, 6188 ouvrages adulte, 38 CD enfants, 230 DVD adultes et 158 DVD enfants.

Ouvert le lundi de 18h à 19h30, le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h

04.72.25.51.36

biblio.laboisse@orange.fr

MJC de la 3CM

Cours et ateliers / centre de loisirs et secteur jeunes / saison culturelle

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 19h et le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h

chemin de la Portelle

01120 MONTLUEL

04.72.25.75.07



Loisirs

Le Trait d'union

Espace de vie sociale municipal

Animations pour les adultes, les enfants et les familles et centre de loisirs pour les 3-11 ans.

Ouvert lundi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

240 avenue de la gare

01120 MONTLUEL

04.78.88.85.86

centresocial-accueil@ville-montluel.fr

Parentalité

Lieu Accueil Enfant Parent

Temps d'échanges et de rencontre entre parents avec son enfant jusqu'à 3 ans

Ouvert le mardi de 8h45 à 11h15, le vendredi de 14h30 à 17h, le dernier samedi du mois de 9h30 à 11h30. Fermé pendant les vacances scolaires

Pôle Petite enfance de Montluel

25 passage de l'arc

01120 MONTLUEL

09.52.31.18.69

creche.polepetiteenfance demontluel@people-and-baby.com

L'abri-Côtière

Le tiers Lieu de la Côtière

Ateliers, animations, événements ponctuels, Lien

138 rue du Torrent

01120 MONTLUEL

07.69.27.37.67

labricotiere01120@gmail.com

Protection maternelle infantile (PMI)

Consultations et actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans

Consultation avec un médecin : sur rendez-vous 3 mardis par mois de 14h à 17h

Consultation avec une puéricultrice : sur rendez-vous le mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h

Service départemental de proximité de Montluel

85 avenue Pierre Cormorèche

01120 MONTLUEL

Tél. : 30.01

Santé

Pour toute question ou recherche de professionnel spécialisé, n'hésitez pas à demander conseil auprès de la Protection Maternelle Infantile (PMI) ou de votre médecin généraliste.



Jeunesse



Lycée de la Côtère

Enseignements généraux,
technologiques et professionnels

270 chemin du Grand Casset
01120 LA BOISSE
07.72.25.30.00
cotiere.ent.auvergnerrhonealpes.fr

MFR de Montluel

Etablissement de formation par
alternance de la 4ème au BTSA dans
les secteurs de la vente, de la
production végétale (maraîchage et
productions florales et légumières) et
des services (service à la personne,
développement et animation du
territoire)

250 allée Césaire Nivière
01120 MONTLUEL
04.78.06.62.28
mfr.montluel@mfr.asso.fr
www.mfr-montluel.fr



MFR de Balan

Etablissement de formation par
alternance du CAP au brevet
professionnel dans le domaine des
métiers de bouche.

53 rue Centrale
01360 BALAN
04.78.06.16.03
mfr.balan@mfr.asso.fr
www.mfr-balan.fr

Maison des jeunes et de la culture (MJC) de la 3CM

Pôle jeunesse (centre de loisirs et
vacances scolaires 11-17 ans, accueil
jeunes pour les 12-25 ans), pôle
culture (événements et spectacles)
et pôle loisirs (cours et ateliers pour
les enfants et les adultes)

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 19h, mercredi de 10h à 12h
et de 14h à 19h.

Chemin de la Portelle
01120 MONTLUEL
04.72.25.75.07
www.mjc-3cm.org

Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)

Accueil des jeunes de 12 à 25 ans,
des familles et des parents
d'adolescents et jeunes adultes
Ouvert jeudi de 10h à 12h, lundi et
vendredi de 14h à 16h.

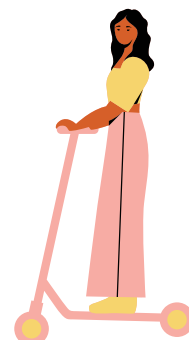
8 avenue des îles
01700 SAINT MAURICE DE
BEYNOST
06.84.28.73.27
paejcotiere.wixsite.com/adsea01

Mission Locale

Lieu d'accueil et d'orientation pour
les jeunes de 16 à 25 ans.

Ouvert lundi et mercredi de 8h30 à
12h, mardi, jeudi et vendredi de
8h30 à 12h et de 14h à 17h

65 rue du Tour
01700 MIRIBEL
04.72.88.08.88





4. Handicap

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de l'Ain

13 avenue de la victoire
01000 BOURG EN BRESSE
Tél. : 30.01

L'institut médico éducatif (IME) La Côtère - Association les PEP69/ML

Accueille et accompagne 25 enfants, adolescents (voire jeunes adultes) âgés de 5 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère, avec ou sans troubles associés (dont TSA).

34 chemin de la Pierre
01120 MONTLUEL
04.78.06.12.29
ime.lacotiere@lespep69.org

Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH)

Favorise l'autonomie de l'élève en situation de handicap, de la maternelle au lycée, sur les temps scolaires et périscolaires.

Se renseigner auprès de la MDPH.

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) Bellevue Association les PEP69/ML

Accompagne majoritairement des enfants et adolescents âgés de 4 à 16 ans qui présentent des troubles des apprentissages, du comportement, un retard de développement, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

18 rue Jean-Claude Raccurt
01120 DAGNEUX
04.72.25.91.67
sessad.bellevue@lespep69.org

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP)

Accueille des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques s'exprimant par des troubles du comportement perturbant gravement leur socialisation et leur accès à la scolarité et à l'apprentissage.

Plusieurs ITEP dans l'Ain. Se renseigner auprès de la MDPH.

Pomme de Reinette

Dispositif mobile sur tout le département de l'Ain, qui vise à favoriser l'accueil des enfants de 0 à 6 ans, ayant des besoins spécifiques, dans les multi-accueils et chez les assistants maternels du territoire.

66 avenue du Général Sarraill
01500 AMBERIEU EN BUGÉY
06.03.35.97.50 / 04.37.61.01.39
mmocellin@eu-asso.fr
eu-asso.fr/pomme-de-reinette/

Loisirs Pour Tous

Favorise l'inclusion des enfants, de 3 à 17 ans, ayant des besoins spécifiques dans une activité de loisirs, en accueils de loisirs sans hébergement.

loisirspourtous01@lespep01.org
06.31.64.30.13
www.lespep01.org

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)

Accompagne des enfants âgés de 0 à 6 ans, qui présentent ou sont susceptibles de présenter un retard de développement, qui peut être de différentes natures (retard psychomoteur, déficience sensorielle, trouble des apprentissages...).

CAMPS d'Ambérieu en Bugey
66, avenue du général Sarraill
01 500 AMBERIEU EN BUGÉY
04.37.61.01.39
www.eu-asso.fr/camsp-de-l-albarine-eta-40/

Réseau Passerelles : partir en vacances avec son enfant en situation de handicap

Met à disposition un hébergement le plus adapté possible aux besoins spécifiques de l'enfant porteur de handicap, au sein de campings ou de villages vacances, et surtout, permet de le confier à une équipe professionnelle, au sein d'un espace entièrement aménagé, ludique, sécurisé et climatisé., jusqu'à 35 heures par semaine et sans surcoût à la charge de la famille.

14 rue de la Beaune
93100 MONTREUIL
02.22.66.97.90 / 02.22.66.97.91
contact@reseau-passerelles.org
www.reseau-passerelles.org

Bulle d'air

Service de répit à domicile destiné aux aidants, pour leur permettre de « souffler un peu », tout en maintenant la personne aidée dans le cadre sécurisant de son domicile.

04.79.62.87.38
contact@repitbulledair-ra.fr

Aide à domicile

Possibilité d'intervention des services d'aide à domicile conventionnés avec la CAF auprès des enfants en situation de handicap dans le cadre de leur inclusion. Cette offre permet de proposer un accompagnement adapté à la famille.

ADOM 01 : 04.74.52.45.20
ADMR de l'Ain : 04.74.22.22.22



5. Aides liées à la parentalité

Les collectivités

Votre porte d'entrée principale reste celle de votre commune. Ainsi, n'hésitez pas à vous rendre sur son site internet mais aussi ceux des communes alentours et de la Communauté de communes :



Balan : www.ville-balan.fr

Béligneux : www.ville-beligneux.fr

Dagneux : www.ville-dagneux.fr

La Boisse : www.ville-laboisse.fr

Montluel : www.ville-montluel.fr

Communauté de communes de la Côtière à Montluel : www.3cm.fr

L'annuaire numérique de la Côtière

La Coordination Côtière d'Accès aux Droits est un collectif de professionnels et de bénévoles qui se mobilisent afin de permettre l'accès aux droits pour tous les habitants de la Côtière, en luttant contre l'isolement, la fracture numérique, tout en proposant du soutien administratif. Dans ce contexte, un annuaire numérique a été créé : <https://annuaire-cotiere.fr/>. Vous y trouverez des contacts sur les thèmes lire/écrire, la santé, le logement, la mobilité, le budget, le handicap, les solutions familiales, l'insertion et les conseils administratifs et juridiques.



Arrivée d'un enfant : les étapes clés

Déclaration de grossesse : par un médecin, un gynécologue ou une sage-femme, télétransmission directe à la CPAM et à la CAF. Penser à mettre à jour votre carte vitale.

Activer son compte CAF et Ameli si cela n'a pas déjà été fait : www.caf.fr et www.ameli.fr Se munir de son numéro de sécurité sociale.

Suivi de grossesse : prise en charge à 100% par la CPAM pour les examens obligatoires. Puis, du premier jour du 6ème mois jusqu'au 12ème jour après l'accouchement, tous les frais médicaux sont pris en charge à 100%.

Suivre le calendrier des examens à réaliser envoyé par la CPAM.

Congé maternité : Pour un premier enfant : 16 semaines (6 semaines avant l'accouchement et 10 semaines après). Possibilité d'un congé pathologique de 2 semaines maximum prescrit par un médecin.

L'employeur fait les démarches auprès de l'employeur pour mettre en place des indemnités journalières.

Prime de naissance : versée par la CAF au 7ème mois de grossesse, sous conditions de ressources.

Déclaration de naissance : à la mairie de naissance pour établir un acte de naissance. Puis sur ameli.fr, déposer l'acte de naissance et rattacher l'enfant sur l'une des cartes vitales des parents. Puis sur caf.fr afin d'établir l'allocation de base (sous conditions de ressources).

Suivi médical : rendez-vous au 8ème jour, le 1er mois et le 2ème mois.

Congé paternité : 25 jours pour un seul enfant pris en 1 ou 2 ou 3 fois dans un délais de 6 mois maximum. Pour cela, fournir l'acte de naissance à la CPAM.



Arrivée d'un enfant : les partenaires en soutien

Protection Maternelle Infantile :

Consultations et actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans

Consultation avec un médecin : sur rendez-vous 3 mardis par mois de 14h à 17h

Consultation avec une puéricultrice : sur rendez-vous le mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h

Service départemental de proximité de Montluel

85 avenue Pierre Cormorèche

01120 MONTLUEL

Tél. : 30.01

Les personnels de santé : médecin généralistes, gynécologues, sages-femmes, etc.

Conseils de la grossesse aux 2 ans de l'enfant : 1000premiersjours.fr

Lieu Accueil Enfant Parent :

Temps d'échanges et de rencontres entre parents avec son enfant jusqu'à 3 ans

Ouvert le mardi de 8h45 à 11h15, le vendredi de 14h30 à 17h, le dernier samedi du mois de 9h30 à 11h30. Fermé pendant les vacances scolaires

Pôle Petite enfance de Montluel

25 passage de l'arc

01120 MONTLUEL

09.52.31.18.69

creche.polepetiteenfance demontluel@people-and-baby.com

Aide à domicile

Accompagnement ponctuel des familles lors de moments pouvant fragiliser leur organisation (avec participation CAF)

ADOM 01 : 04.74.52.45.20

ADMR de l'Ain : 04.74.22.22.22

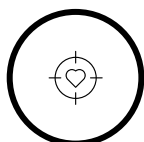
Réflexion sur les différents modes de garde, les aides financières et les prestations possibles :

- CAF : caf.fr
- CPAM : ameli.fr
- monenfant.fr



La Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Ain

Vous retrouverez l'ensemble des aides proposées par la CAF de l'Ain sur le site internet caf.fr, rubrique "aides et démarches" et sur monenfant.fr

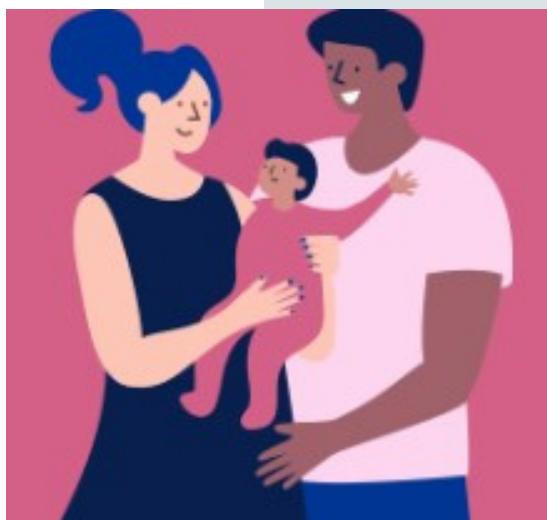


Exemples d'aides proposées par la CAF 01 :

Les allocations familiales (Af) : Vous recevez automatiquement les allocations familiales à partir de votre deuxième enfant à charge en métropole et dès le premier dans les Dom.

La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) : Pour toute naissance ou adoption, vous pouvez bénéficier de la prestation d'accueil du jeune enfant. Elle comprend 4 aides : la prime à la naissance ou la prime à l'adoption, l'allocation de base, la prestation partagée d'éducation de l'enfant et le complément de libre choix du mode de garde.

L'allocation de rentrée scolaire (Ars) : L'allocation de rentrée scolaire vous aide à assumer le coût de la rentrée pour vos enfants de 6 à 18 ans (sous conditions de ressources).



Le complément familial (Cf) : Le complément familial peut être versé aux familles ayant au moins 3 enfants à charge de plus de 3 ans et de moins de 21 ans. Son montant varie uniquement en fonction des ressources du foyer.

L'aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales :

C'est une aide financière versée en cas de violences conjugales commises par la personne avec laquelle vous êtes ou étiez en couple. Elle peut vous aider à vous éloigner de la personne violente.

L'allocation de soutien familial (Asf) : L'allocation de soutien familial est versée pour élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents.

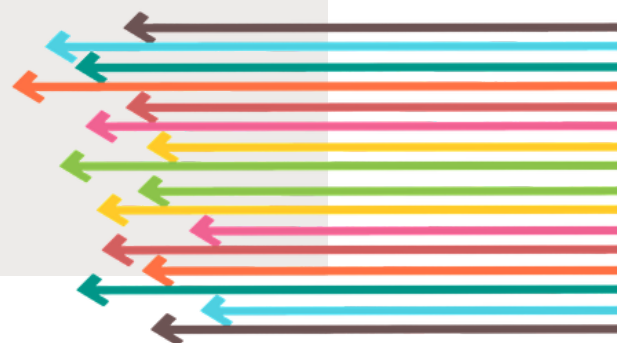
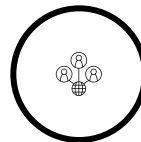
Pension alimentaire : Séparé ou en cours de séparation, la Caf peut vous accompagner. En étant votre intermédiaire, la Caf vous aide dans vos démarches de fixation, de versement et/ou de recouvrement de la pension alimentaire de votre enfant.

La carte Familles nombreuses : La carte Familles nombreuses est une carte destinée aux familles ayant au minimum 3 enfants. Elle permet d'obtenir des réductions sur les voyages en train et certains avantages auprès de partenaires.

Les enfants en garde alternée : Parents séparés ou divorcés, vous pouvez choisir le partage des allocations familiales si vous avez un ou plusieurs enfants en garde alternée.

Action sociale enfance, jeunesse et parentalité : Dans le cadre de leur action sociale, les Caf financent des équipements et des services pour faciliter votre vie quotidienne. Pour les familles qui rencontrent des difficultés financières et sociales, des aides spécifiques peuvent être accordées en fonction des situations.

Pour les connaître, renseignez-vous auprès de votre Caf.



Le Département de l'Ain



Vous retrouverez l'ensemble des aides proposées par le département de l'Ain sur le site internet ain.fr, rubrique "démarches et infos pratiques".

Attendre un enfant :

- être accompagné pendant sa grossesse ;
- Faire garder son enfant en crèche ou par un assistant maternel ;
- La Protection Maternelle Infantile (PMI) accompagne votre grossesse et votre enfant ;
- Contacter les services sociaux et médico-sociaux (30 01) ;
- Prendre contact avec un Centre de santé sexuelle (anciennement centres de planification et d'éducation familiale).

Faire garder votre enfant :

- Faire garder son enfant en crèche ou par un assistant maternel ;
- Accueil d'un enfant à besoins spécifiques ou en situation de handicap en crèche, chez un assistant maternel ou en centre de loisirs ;

Etre accompagné dans son rôle de parent :

- Repérer et signaler les situations d'enfants en difficulté ;
- Aides financières et budgétaires destinées aux familles ;
- Actions éducatives à domicile
- Aides financières aux parents en difficulté, attendant un enfant ou ayant un enfant de moins de 3 ans ;
- Guide des numéros de téléphone d'urgence et d'écoute pour signaler une situation ;
- Accompagnements éducatifs hors domicile : prévention spécialisée
- Accueil et placement des mineurs et jeunes majeurs

S'informer sur la prise en charge de l'accouchement sous le secret de leur identité

Adoption : Faire une demande d'agrément

Recherche de ses origines :
consulter son dossier

Collèges et jeunesse :

- Localiser son collège de secteur en fonction de son domicile
- Chéquier Jeunes 01
- Ain'Formations Orientation (AFOR)
- Trouver un stage pendant les vacances scolaires
- Sections sportives des collèges et lycées de l'Ain
- Préparer la scolarité de votre enfant en situation de handicap
- Bourse de formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)
- Aides aux projets d'éducation artistique et culturelle dans les collèges
- Organiser une activité pédagogique autour du patrimoine local avec votre classe
- Bénéficier du Fonds d'aide aux Jeunes (FAJ)
- Comment se déplacer dans l'Ain sans voiture ?
- Aide financière pour le BAFA et le BAFD

Se former aux métiers :
retrouvez tous les centres de formation professionnelle dans l'Ain

Handicap :

- Professionnels de l'accueil de personnes handicapées
- Dossier et contact MDPH
- Toutes les aides et prestations
- Accompagner votre enfant handicapé
- Pratiquer une activité sportive ou de loisirs adaptée aux différents handicaps
- Aides pour rester à domicile
- Vivre en établissement
- Vivre en accueil familial

Le département de l'Ain vous propose également des infos pratiques sur les thèmes suivants : seniors, solidarités, entreprises et professionnels, subventions aux associations, sports et nature, culture, patrimoine et enseignement artistique, routes et chantiers routiers, habitat et logement, emploi, déchets et assainissements et santé pour tous.

Retrouvez toutes les informations sur ain.fr



Me déplacer :

- Les transports scolaires
- Cars Région, TER, Léman Express
- Abonnement illico Liberté jeunes
- Abonnement illico Solidaire

La région Auvergne-Rhône-Alpes

Vous retrouverez l'ensemble des aides proposées par la région Auvergne-Rhône-Alpes sur le site internet auvergnerhonealpes.fr

M'orienter et me former :

- Financer ma formation au permis de conduire
- Obtenir une bourse pour suivre une formation dans le secteur santé-social
- Obtenir une aide exceptionnelle pour poursuivre ma formation santé-social
- Me former à l'étranger avec la Bourse Région Mobilité Internationale Etudiants
- Me former à l'étranger avec la Bourse Région Mobilité Internationale Lycéens et apprentis
- Obtenir une bourse de mobilité internationale pour mon projet de création



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Entreprendre, trouver un emploi, un contrat en alternance, un stage :

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement par un conseiller, d'une formation et d'un accueil personnalisé



Le Pass'Région permet aux jeunes de bénéficier de nombreux avantages, notamment sur :

- Les manuels scolaires
- Les premiers équipements professionnels
- Le Sport
- Les livres "loisir"
- Le cinéma
- Le spectacle vivant
- Les musées et expositions
- La musique et les jeux vidéos
- La chasse et la pêche
- L'aide au permis de conduire
- La santé

A vibrant sunset sky serves as the background. A colorful kite with rainbow stripes is flying in the upper left. In the lower half, the silhouettes of a woman and a young child are visible. The woman is on the right, her arm raised high, holding the kite string. The child is on the left, also reaching up towards the kite. The sun is low on the horizon, creating a warm, golden glow.

S'installer dans une nouvelle vie, dans une nouvelle commune, ce n'est pas facile ! Nous espérons que ce guide vous sera utile en répondant à vos besoins et ceux de votre famille. Tous ces organismes sont là pour vous apporter des réponses. N'hésitez pas à les contacter.
Bonne installation !

Le maire et son équipe municipale